

M. PAUL BOUDON N'EST PLUS

Hommage de la Municipalité

Nous avons appris avec peine la disparition de Paul Boudon, ingénieur des Arts et Métiers, professeur honoraire de l'école Martini où il enseigna pendant trente ans de sa vie.

Des milliers de Seynois l'ont bien connu. Des milliers d'autres ont appris à lire et à écrire grâce à l'enseignement de son épouse, décédée depuis quelques années et qui fut institutrice dans la même école Martini.

Ils ont connu Paul Boudon comme ingénieur, comme professeur, comme conseiller municipal de notre ville de 1935 à 1940.

Militant résolu de l'idéal laïque, il consacra beaucoup de temps et de travail à défendre l'école qui l'avait éduqué.

Il sut se faire estimer par son dévouement à toutes les causes justes. En qualité d'ingénieur des Arts et Métiers, il travailla quelques années dans l'industrie privée mais opta rapidement pour l'enseignement.

Il enseigna le dessin industriel à toute une génération de Seynois et des centaines d'entre eux ont fait carrière dans les Forges et Chantiers de notre ville, grâce à l'enseignement de haute qualité qu'il distribua dans les locaux vétustes de la vieille école Martini.

Nombre de ses élèves ont été marqués par sa compétence et la rigueur de ce maître d'élite que fut Paul Boudon.

Collaborateur du regretté M. Malsert qui fut son directeur de 1932 à 1952, et à qui la ville a rendu un hommage mérité il y a peu de temps, Paul Boudon ne comptait que des amis.

La municipalité n'oublie pas qu'avec les collègues de sa génération il a profondément contribué à faire de « l'école pratique », le noyau qui donna naissance au collège technique municipal de notre ville, lui-même embryon du lycée technique Langevin.

Certaine d'être l'interprète de milliers de Seynois (anciens élèves et anciens professeurs particulièrement), la municipalité rend hommage à la mémoire de l'homme de bien que fut Paul Boudon.

Avec nos condoléances sincères, que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance émue.

M. AUTRAN

LA MUNICIPALITE.